

Pour son 50^{ème} numéro, l'équipe rédactionnelle de « La Lettre du CPSP » vous propose quatre « Une » des éditions qui ont marqué l'histoire de notre magazine



Organe de liaison des administrations camerounaises impliquées dans les travaux de construction, d'exploitation et d'entretien des pipelines

The PSMC reviews activities conducted in 2018



Members of Monitoring Committee of PSMC during the meeting on 27th November 2018

The mot du Président 2018 : une année pleine de bons résultats

Le Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) a poursuivi sans relâche en 2018, l'exécution de ses missions.

En ce qui concerne particulièrement le suivi de l'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun, il y a lieu de relever une nette amélioration des statistiques par rapport à 2017. Ainsi, 40,55 millions de barils de pétrole brut ont été enlevés au Terminal Komé-Kribi 1 (KK1), contre 35,80 millions de barils l'année précédente.

Cette quantité de pétrole brut enlevée en 2018 a généré pour le Cameroun, un droit de transit de 30 milliards de FCFA, contre 27 milliards de FCFA en 2017.

En outre, le taux du droit de transit appliqué aux quantités de pétrole brut enlevées au Terminal Komé-Kribi 1, a été actualisé le 30 septembre 2018, passant de 1,30 Dollar US à 1,32106 Dollar US par baril, conformément aux dispositions de l'Avenant N° 2 de la Convention d'Etablissement de la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO).

Il convient de préciser que ce taux actualisé est en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2018, et ce jusqu'au 30 septembre 2023, date de sa prochaine actualisation.

Pour ce qui est de la préparation à la gestion des pollutions dues aux hydrocarbures, le CPSP a poursuivi les travaux d'aménagement de sites et de construction de hangars à Limbé et Kribi, destinés à abriter des équipements de lutte antipollution.

Le démarrage de travaux similaires est en imminent à Douala.

Merci à tous les lecteurs pour leur appréciation et les mots d'encouragement adressés au CPSP.

Bonne et heureuse année 2019.

Adolphe Moudiki Administrateur Directeur Général de la SNH Président du CPSP

La Lettre du CPSP

Le Mot du Président

Cohérence et efficacité dans nos actions

Comme vous le savez, la République du Cameroun s'est dotée d'une structure interministérielle dénommée Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP), placée sous la présidence de la Société Nationale des Hydrocarbures et dont l'une des missions consiste à s'assurer que le Projet Pipeline Tchad/Cameroun est mis en œuvre conformément aux différents Accords et lettres juridiques qui le régissent.

Avec le démarrage du défilage manuel de l'emprise foncière de ce Projet en juillet 2001 et, dès le mois de novembre prochain, le début du creusement de la tranchée ainsi que de la pose du pipeline, il est plus que jamais nécessaire que les administrations camerounaises impliquées dans la surveillance administrative et le contrôle technique des activités du Projet se mobilisent en toute cohérence pour plus d'efficacité dans leurs actions, comme cela a du reste été le cas jusqu'à présent.

Dans ce contexte, il est apparu indispensable de disposer d'un organe d'information ayant une fonction de liaison, pour permettre à tous les intervenants de suivre régulièrement l'évolution du Projet.

La Lettre du CPSP, dont vous tenez le premier numéro entre les mains, sera publiée mensuellement.

Adolphe Moudiki Président du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines



Le N° 01 de « La Lettre du CPSP » paru en octobre 2001

La Lettre du CPSP

Pipeline Tchad/Cameroun Inauguration officielle par le Président Paul Biya et son homologue Idriss Déby

Le vœux de l'illustrer tout ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet, et il s'agit du consortium ExxonMobil/Petromax/Cherov, ainsi que des entreprises chargées des travaux et de l'entretien, de la Banque Mondiale et de la BEI qui ont approuvé leurs conseils et leur soutien financier, de COTCO qui a signé avec la SNH la supervision des opérations, et particulièrement du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines et de son Président.



Le Mot du Président du CPSP

Une ère nouvelle commence

Le Pipeline Tchad/Cameroun a donc été inauguré par les mêmes acteurs qui avaient procédé au lancement des travaux. S.E.M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, et S.E.M. Idriss Déby, Président de la République du Tchad, ont procédé à leur vœux politique communs.

C'est le lieu de remercier une fois de plus S.E.M. Paul Biya qui, en assurant le CPSP de sa sollicitude et de sa confiance constante, lui a permis de piloter, avec succès, les phases de conception et de construction de ce projet pour le compte du Cameroun.

Une ère nouvelle commence, où il faudra que le CPSP relève d'autres défis. Les plus importants consistent à préserver l'intégrité physique du pipeline et de l'environnement, et à veiller au paiement équitable par COTCO au Trésor Public, des droits de transit générés par l'exploitation du Pipeline. Comme dans le passé, les administrations impliquées doivent continuer à travailler en synergie afin que, comme ce fut le cas durant la phase de construction, l'exploitation du pipeline se déroule au mieux des intérêts de notre pays.

Adolphe Moudiki Administrateur Directeur Général de la SNH Président du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines

La cérémonie s'est déroulée le 12 juin 2004 à Kribi, en présence de trois chefs d'Etat : Blaise Compaoré du Burkina Faso, Orlang Nguéma Mbatogo de la Guinée Equatoriale et François Dizeu de la République Centrafricaine, ainsi que des représentants du Consortium des sociétés pétrolières ExxonMobil/Petromax/Cherov, et de la Banque Mondiale.

Au lever de ce grand matin du 12 juin, Kribi s'est réveillée, émerveillée. Jamais auparavant, aucune ville secondaire du Cameroun n'avait accueilli plusieurs chefs d'Etat, encore moins les hébergés. Jamais événement n'avait mobilisé autant de beau monde sur ce bord de mer.

La cérémonie, riche en sons de tam-tam et de balafons, en couleurs et symboles divers, s'est déroulée d'abord à la station de réduction de pression où les deux chefs d'Etat ont procédé à l'ouverture symbolique des vannes ; puis sur la place des fêtes de la ville avec des discours, dont ceux des Présidents du Tchad et du Cameroun, la coupure du ruban.

Comme l'ont souligné les deux chefs d'Etat dans leurs discours respectifs, sur la route du Pipeline Doba/Kribi se développeront, un jour, des infrastructures de communication et d'autres projets dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'eau, de l'énergie et des mines... L'on n'a donc rien décidé sur sa coulée de pétrole brut tchadien reconforté de vivre enfin son essor économique. Le Pipeline Tchad/Cameroun, bien réel, en effet renforcé pour elle, le chemin du développement.

Paul Biya et Idriss Déby saluent la coopération réussie entre le Cameroun et le Tchad, sous le regard de Tindoune Oussema Nguéma

L'inauguration du Pipeline Tchad Cameroun à Kribi en Une du N° 08 (août 2004)

Le gazoduc Bipaga-Mpolongwe en fonction

Le mot du Président

Relever les défis de 2013

L'année 2013 se dessine sous de nouveaux défis pour le Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP). Pour relever, les experts de cet organe interministériel devront mettre à contribution leurs capacités de négociation.

En effet, l'un des défis majeurs pour 2013 porte sur les négociations relatives à l'arrivée de nouveaux expéditeurs de pétrole brut à travers le pipeline Tchad-Cameroun, suite aux nouvelles sollicitations émanant du Tchad et du Niger. L'aboutissement de ces négociations permettra au Cameroun de conforter son statut de promoteur de la coopération régionale en matière de transport d'hydrocarbures par pipeline mais également, de relever à terme, les revenus que le pays tire de cette activité.

L'autre chantier de l'année concerne les négociations engagées avec la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO) sur le site de réajustement du Pipeline Tchad/Cameroun au Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Kom Pangar. Le but étant que l'Etat recouvre, au prorata des intérêts des différentes parties prenantes, les fonds engagés l'an dernier à titre de préfinancement.

Par ailleurs, avec la mise en fonction fin février, du gazoduc Bipaga-Mpolongwe, dédiée à l'alimentation en gaz naturel de la centrale thermique de Kribi, le CPSP a en partie à jouer, à travers la surveillance administrative et le contrôle technique de l'exploitation de cette infrastructure, partie intégrante d'un projet d'une importance indéniable qui contribuera au relèvement de l'offre énergétique du Cameroun.

Ces sujets sont évoqués dans cette édition de La Lettre du CPSP qui, par ses pages, tente de relever, dans cette année nouvelle pleine de challenges, effective une mise sur le plan visuel.

Bonne lecture, et fructueuse année 2013!

Adolphe Moudiki Administrateur Directeur Général de la SNH

La construction de ce gazoduc, qui alimente la centrale thermique de Kribi, a été finalisée début février. La SNH a alors procédé à une série d'essais préliminaires, à sa mise en service. Au terme de cette opération couronnée de succès, les vannes ont été ouvertes à partir de la plateforme de production, installée à une quinzaine de kilomètres au large de Kribi, ainsi qu'au niveau du centre de traitement de gaz situé à Bipaga 1, dans le barreau de la cité balnéaire. Les livraisons de gaz à la centrale thermique sont effectives depuis le 25 février. Le gaz est livré aux spécifications contractuelles requises pour une bonne alimentation de la centrale thermique.

Du gaz pour produire de l'électricité, une première au Cameroun. Le projet de Fourniture de Gaz à la Centrale Thermique de Kribi (CTK) a pour objet l'alimentation en gaz naturel de la centrale thermique de Kribi, dotée d'une capacité de 216 mégawatts. Il s'agit de la toute première centrale du genre au Cameroun conçue pour utiliser le gaz comme combustible afin de produire de l'électricité. Les travaux de construction de la centrale ont débuté en septembre 2009 et se sont achevés en mai 2013. Le gazoduc de 10 km construit et exploité par la SNH.

Dans le cadre du projet FGCT, ses experts ont apporté leur contribution à la sélection des entreprises chargées de la construction du gazoduc, au suivi des études d'ingénierie ainsi que des travaux de construction, et ont veillé au respect du Plan de Gestion de l'Environnement.

Pour l'année en cours, leur tâche consiste essentiellement à coordonner la surveillance administrative et le contrôle technique de l'exploitation de cette infrastructure.

Le mot du Président

LE CPSP poursuit l'exécution de ses missions

Depuis le début de l'année 2018, le Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) poursuit dans le cadre de ses missions, les activités qui lui incombent, notamment sur l'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun et la mise en œuvre du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNLDAH).

S'agissant de l'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun, le Comité a entre autres assuré la surveillance des enlèvements de pétrole brut au Terminal Komé-Kribi 1, qui se sont déroulés sans incident, ainsi que le suivi de l'accès de Nouveaux Expéditeurs de pétrole brut à cet ouvrage.

Aussi, la production de deux Nouveaux Expéditeurs, à savoir, PetroChad Mangara et China National Petroleum Company Inc. (CNPC), a permis de relever substantiellement les quantités de pétrole brut transportées par le Pipeline Tchad/Cameroun, au cours du premier trimestre 2018.

En ce qui concerne la mise en œuvre du PNLDAH, le CPSP a organisé à Kribi, à l'intention de certains personnels des Bases Navales de Douala, Limbé et Kribi, un exercice de recyclage sur l'utilisation des équipements de lutte contre la pollution due aux hydrocarbures.

En outre, le processus de construction dans les trois bases navales, de locaux devant abriter ces équipements, a connu une avancée, avec le démarrage des travaux à Limbé et Kribi, et le lancement d'un Appel d'Offres pour la réalisation de travaux similaires à Douala.

Ces sujets, ainsi que d'autres portant sur l'activité du CPSP, sont développés dans ce numéro de « La Lettre du CPSP ».

Adolphe Moudiki Administrateur Directeur Général de la SNH Président du CPSP

Le CPSP renforce les capacités de certains personnels des Bases Navales

Le mot du Président

C'était du 4 au 5 avril à Kribi au cours d'un exercice sur l'utilisation des équipements de lutte antipollution mis à leur disposition par le CPSP.

L'objectif de cet exercice était de familiariser les utilisateurs, Kribi, ainsi que des différents équipements mis à leur disposition en leur assistant sur leurs fonctions.

La phase pratique, quant à elle s'est déroulée, dans l'enceinte de la Base Navale de Kribi et consistait au déploiement et la mise en marche des équipements (mo pompes, récupérateurs d'hydrocarbures, barrages de confinement bacs de stockage).

Il convient de noter que cet exercice, apprécié par les participants fait suite aux formations théoriques et pratiques organisées par le CPSP en 2015, avec l'appui du Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations des pollutions accidentelles de marine (CEDERM), au bénéfice du personnel des trois bases navale dans le cadre de la mise en œuvre du PNLDAH.

L'exercice qui s'est déroulé en présence des Commandants des trois bases navales et de 17 de leurs collaborateurs, comportait deux phases, dont une théorique, le premier jour et l'autre pratique, le deuxième jour.

La phase théorique a essentiellement été consacrée à la présentation du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNLDAH).

Le N° 48 première édition entièrement bilingue. « La Lettre du CPSP » passe de 04 à 08 pages (avril 2018)

La Lettre du CPSP est une publication trimestrielle du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines

Siège social : Yaoundé - Tél : (+237) 222 20 98 60 - Fax : (+237) 222 20 46 51 - Site Internet : http://www.cpsp.snh.cm

Rédaction : Martin Zambo, Bernice Mengot - Mise en page : Martin Zambo

Conseil éditorial : Samuel Roger Minkeng, René Biliok



**Message of the Chairman
2018, a year full of
success**

The Pipeline Steering and Monitoring Committee (PSMC) relentlessly continued to carry out its missions in 2018.

As regards the monitoring of the Chad/Cameroon Pipeline operation particularly, there has been an increase in all the figures, as compared to 2017.

Thus, 40.55 million barrels of crude oil were lifted from the Kome-Kribi 1 (KK1) terminal, as against 35.80 million barrels the previous year.

This quantity of crude oil lifted in 2018 generated a transit fee of 30 billion CFAF for the State of Cameroon, as against 27 billion CFAF in 2017.

In addition, the transit fee was upgraded on 30th September, from 1.30 US Dollar to 1.32106 US Dollar per barrel, pursuant to provisions of Amendment N°2 to the Convention of Establishment of COTCO.

It is worth mentioning that the upgraded transit fee applies to quantities of crude oil lifted from the KK1 Terminal from 1st October to 30th September 2023, date of its next upgrade.

As regards the management of pollution caused by hydrocarbons, the PSMC continued to set up the sites and construct sheds for pollution control equipment in Limbe and Kribi.

In addition, similar works are due to start in Douala in the days ahead.

Thank you to all readers for their appreciation and encouraging words to the PSMC.

Happy New Year 2019.

Adolphe Moudiki
Executive General Manager of the NHC
Chairman of the PSMC

**Le CPSP présente les activités
menées en 2018**

Le Comité de Suivi, instance de supervision du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP), s'est tenue le 27 novembre 2018 au siège de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) à Yaoundé, sous la présidence d'Adolphe Moudiki, Président du CPSP.



Le CPSP a poursuivi le contrôle de l'intégrité de l'emprise du Gazoduc Bipaga-Mpolongwe en 2018

A cette occasion, le Secrétariat Permanent du CPSP a présenté les activités menées entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2018, qui portaient notamment sur l'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun, le contrôle de l'intégrité de l'emprise du Gazoduc Bipaga-Mpolongwe et la préparation à la gestion des pollutions dues aux hydrocarbures.

En ce qui concerne l'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun, il convient de relever qu'en application des dispositions de l'Avenant N° 2 de la Convention d'Établissement de la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO), le taux du droit de transit versé par cette société a été actualisé le 30 septembre 2018, de 1,30 Dollar US à 1,32106 Dollar US par baril. Ce taux est en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2018, et ce jusqu'au 30 septembre 2023, date de sa prochaine actualisation.

Par ailleurs, le CPSP a reçu des délégations ougandaise et tanzanienne dans le cadre de missions d'études leur permettant de s'imprégner de l'expérience camerounaise en matière de construction et d'exploitation de pipelines frontaliers.

Pour ce qui est du gazoduc Bipaga-Mpolongwe, qui alimente la Centrale thermique de Kribi en gaz naturel, le CPSP a poursuivi le contrôle de l'intégrité de son emprise et la sensibilisation des autorités locales, ainsi que des populations riveraines, sur les risques liés à son exploitation, avec un accent sur la proscription des feux de brousse à proximité de cette emprise.

S'agissant de la préparation à la gestion des pollutions dues aux hydrocarbures, il y a lieu de relever, d'une part la poursuite des travaux d'aménagement des sites et de construction des hangars dans les Centres de lutte contre la pollution par les hydrocarbures de Limbé et Kribi, et d'autre part, l'attribution d'un marché relatif à la réalisation de travaux similaires dans le Centre de lutte contre la pollution par les hydrocarbures de Douala.

Enfin, le Comité de Suivi a approuvé le budget du CPSP pour l'exercice 2019 et félicité le Secrétariat Permanent du CPSP pour la bonne exécution de ses missions.

The PSMC participated in the statutory meetings of the IOPC Funds

It was the 23rd ordinary session of the 1992 Fund Assembly and the 71st session of the Fund's Executive Committee, which were held from 29 October to 1 November 2018 in London.



The IOPC Funds provide financial compensation for oil pollution damage that occurs in Member States, resulting from spills of persistent oil from tankers.

Concerning the General Assembly of the 1992 Fund of the International Oil Pollution Compensation Funds (IOPC Fund), the Chairman having noted that the required quorum of 58 States was not achieved, decided that, in accordance with Resolution No. 7 of the Statutes, the items on the agenda would be discussed by the 18th session of the 1992 Fund Administrative Council, which was convened to act

The International Oil Pollution Compensation Funds (IOPC Funds) provide financial compensation for oil pollution damage that occurs in Member States, resulting from spills of persistent oil from tankers.

The history of the IOPC Funds began with the oil spill from the Torrey Canyon, which ran aground near the Scilly Isles in 1967, fouling UK and French coastlines. This incident exposed a number of serious shortcomings, in particular the absence of an international agreement on liability and compensation in the event of such a spill. It led the international community to establish, under the auspices of the International Maritime Organisation (IMO), a regime for compensation for victims of oil pollution.

Since their establishment, the IOPC Funds have been involved

on behalf of the 23rd session of the Assembly.

The Administrative Council reappointed the Permanent Secretary of the PSMC, Samuel Roger Minkeng, as Second Vice-Chairman of the 1992 Fund Assembly. This is Cameroon's fifth term in this position.

He will assume the position until the next ordinary session of

About IOPC Funds

in 150 incidents of varying sizes all over the world.

The framework for the regime was the 1969 International Convention on Civil Liability for Oil Pollution Damage (1969 Civil Liability Convention) and the 1971 International Convention on the Establishment of an International Fund for Compensation for Oil Pollution (1971 Fund Convention).

Over time, it became clear that the amount of compensation available for major incidents needed to be increased and the scope of the regime widened. This resulted in two further instruments, known as the 1992 Civil Liability Convention and the 1992 Fund Convention.

Following the Erika and Prestige incidents, a third instrument, the Protocol to the 1992 Fund Convention (Supplementary Fund Protocol), was adopted in 2003,

the 1992 Fund Assembly, scheduled for October 2019.

As regards the 1992 Fund Executive Committee, it focused on the management of incidents brought to the attention of the IOPC Funds so far.

The IOPC Funds' Secretariat was informed in October 2018 of a new incident that may be of interest to the organisation. It occurred in Canada and involved an articulated tug barge that broke apart and spilled approximately 110 000 litres of diesel oil.

The examination of this claim has not yet begun, therefore emphasis for claims management was laid on the eleven cases that have experienced some progress.

providing additional compensation over and above that available under the 1992 Fund Convention for pollution damage in the States that become Parties to the Protocol.

The IOPC Funds are financed by contributions paid by entities that receive certain types of oil by sea transport. These contributions are based on the amount of oil received in the relevant calendar year, and cover expected claims, together with the costs of administering the Funds.

Since their establishment, the 1992 Fund and the preceding 1971 Fund have been involved in 150 incidents of varying sizes all over the world. In the great majority of cases, all claims have been settled out of court.

Source : <https://www.iopcfunds.org/about-us/>

Le CPSP participe aux réunions statutaires des FIPOL

Il s'agit de la 23^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale du Fonds 1992 et de la 71^{ème} session du Comité exécutif de ce Fonds, qui se sont tenues du 29 octobre au 1^{er} novembre 2018 à Londres.

S'agissant de l'Assemblée générale du Fonds de 1992 des Fonds Internationaux d'Indemnisation pour les Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures (FIPOL), le Président ayant constaté que le quorum requis de 58 Etats n'était pas atteint, il a conclu que, conformément à la résolution N° 7 des statuts, les points qui étaient inscrits à l'ordre du jour seraient traités par la 18^{ème} session du Conseil d'administration du Fonds de 1992, agissant au nom de cette 23^{ème} session, qui n'a pu avoir lieu.

Le Conseil d'administration a reconduit le Secrétaire Permanent du CPSP, Samuel Roger Minkeng, au poste de Second Vice-président de l'Assemblée générale du Fonds de 1992. C'est le cinquième mandat du Cameroun à ce poste.

Cette reconduction est valable court jusqu'à la prochaine session ordinaire de l'Assemblée

Les FIPOL sont deux organisations intergouvernementales (le Fonds de 1992 et le Fonds complémentaire) qui ont pour vocation l'indemnisation en cas de pollution par des hydrocarbures persistants à la suite de déversements provenant de navires-citernes dans les États Membres.

L'histoire des FIPOL a débuté avec le déversement d'hydrocarbures provenant du Torrey Canyon, qui s'est échoué près des îles Sorlingues en 1967, souillant les côtes britanniques et françaises. Ce sinistre a mis en lumière diverses carences graves, notamment l'absence d'un accord international en matière de responsabilité et d'indemnisation en cas de déversement de ce type. Il a amené la communauté internationale à établir un régime



Une vue de la salle qui abrite les travaux des Assemblées générales des FIPOL

générale du Fonds de 1992, prévue en octobre 2019.

En ce qui concerne le Comité exécutif du Fonds de 1992, les travaux ont principalement concerné la gestion des sinistres portés jusqu'ici à la connaissance des FIPOL.

Le Secrétariat des FIPOL a été informé en octobre 2018 d'un

A propos des FIPOL

d'indemnisation des victimes de la pollution par les hydrocarbures, sous l'égide de l'Organisation maritime internationale (OMI).

Depuis leur création, les FIPOL ont eu à connaître plus de 150 sinistres d'envergures diverses dans le monde entier.

Le régime a été mis en place dans le cadre de la Convention internationale de 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Convention de 1969 sur la responsabilité civile) et de la Convention internationale de 1971 portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Convention de 1971 portant création du Fonds).

nouveau sinistre qui pourrait intéresser l'organisation. Il s'agit d'un incident survenu au Canada, impliquant un remorqueur-chaland articulé qui s'est brisé en déversant environ 110 000 litres de gazole.

L'examen de ce sinistre n'ayant pas encore commencé, le point sur la gestion des sinistres s'est concentré sur les onze cas qui ont connu une certaine évolution.

Au fil du temps, il est devenu manifeste que le montant d'indemnisation disponible pour les sinistres majeurs devait être accru, et la portée du régime élargie. Deux autres instruments ont ainsi été mis en place, à savoir la Convention de 1992 sur la responsabilité civile et la Convention de 1992 portant création du Fonds.

Suite aux sinistres de l'Erika et du Prestige, un troisième instrument a été adopté en 2003: le Protocole à la Convention de 1992 portant création du Fonds (Protocole portant création du Fonds complémentaire). Il couvre les indemnités dépassant les montants prévus par la Convention de 1992 portant création du Fonds en cas de dommages par pollution survenus dans les États parties au Protocole.

Source: <https://www.iopcfunds.org/fr/>

COTCO célèbre les 15 ans d'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun

La cérémonie s'est déroulée le 9 novembre 2018 à Douala, en présence de représentants du CPSP et de la SNH.



Un tronçon du Pipeline Tchad/Cameroun lors de la phase de construction

La célébration de cet anniversaire, présidée par le Directeur Général de la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO), Johnny Malec, s'est déroulée en présence du Secrétaire Général de la Région du Littoral, représentant le Gouverneur empêché, des représentants du corps diplomatique et des responsables de sociétés partenaires dont le Directeur Général de TRADEX.

Dans son allocution prononcée dans une ambiance conviviale et chaleureuse, Johnny Malec a présenté les résultats atteints par COTCO en 15 ans d'exploitation du Pipeline Tchad/Cameroun.

On relève ainsi que pendant cette période, 734 enlèvements de pétrole brut ont été réalisés au Termi-

nal Komé-Kribi 1, sans incidents significatifs, soit plus de 680 millions de barils enlevés.

Le Directeur Général de COTCO a également présenté les défis majeurs que l'entreprise doit relever dans les prochaines années, à savoir le transport des bruts paraffiniques des nouveaux expéditeurs du Pipeline Tchad/Cameroun.

Il convient de rappeler que l'inauguration officielle du Pipeline Tchad/Cameroun avait eu lieu à Kribi le 12 juin 2004, en présence du Chef de l'Etat et des Chefs d'Etat du Tchad, du Burkina Faso, de la Guinée Equatoriale et de la République Centrafricaine.

COTCO celebrates 15 years of operation of the Chad/Cameroon Pipeline

The ceremony was held on 9th November 2018 in Douala, in the presence of representatives of the PSMC and SNH.

The celebration of this anniversary, which was presided over by the General Manager of the Cameroon Oil Transportation Company (COTCO), Johnny Malec, took place in the presence of the Secretary General of the Coastal Region, representing the Governor who was unable to attend, representatives of the diplomatic corps and officials of partner companies, including the General Manager of TRADEX.

In his speech, given in a convivial and warm atmosphere, Johnny Malec presented the results achieved by COTCO in 15 years of operating the Chad/Cameroon Pipeline.

During this period, 734 crude oil liftings were carried out at the Kome-Kribi 1

were carried out at the Kome-Kribi 1 terminal, without any major incidents, implying more than 680 million barrels lifted.

COTCO's General Manager also presented the main challenges that the company must face in the coming years, namely the transport of paraffinic crude oil from the new shippers of the Chad/Cameroon Pipeline.

The official inauguration of the Chad/Cameroon Pipeline took place in Kribi on 12th June 2004, in the presence of the Head of State and the Heads of State of Chad, Burkina Faso, Equatorial Guinea and Central African Republic.

Deux nouveaux membres cooptés au Comité de Suivi du CPSP

C'était au cours de la deuxième session ordinaire annuelle, qui s'est tenue le 27 novembre 2018.

M. Jocelyn Christian ATANGANA MBANGA remplace M. Jean Pierre NDJAYO NDJAYO comme représentant du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT). Chef Service des Inspections des Pipelines, il a été désigné par le MINMIDT le 15 mai 2018.

Le Ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL), quant à lui, est désormais représenté au Comité de Suivi du CPSP par Mme BITYBIYA'A OYONO Pierrette Annie, épouse EVINA, Directeur de la Sécurité des Réseaux et des Systèmes d'Information par Intérim. Elle a été désignée par le MINPOSTEL le 9 octobre 2018, en remplacement de M. Calvin Banga Mbom.

Two new members coopted on the PSMC Monitoring Committee

This was during the second annual ordinary session of the Committee, held on 27th November 2018.

Mr Jocelyn Christian Atangana Mbanga replaces Mr Jean Pierre Ndjayo Ndjayo as representative of the Ministry of Mines, Industry and Technological Development (MINMIDT). Head of the Pipeline Inspection Department, he was appointed by MINMIDT on 15th May 2018.

The Ministry of Posts and Telecommunications (MINPOSTEL) is now represented on the PSMC Monitoring Committee by Mrs Bitybiya'a Oyono Pierrette Annie épouse Evina. Acting Director of Network and Information Systems Security, she was appointed by MINPOSTEL on 9th October 2018, to replace Mr Calvin Banga Mbom.

COTCO holds its Board of Directors' meeting

The meeting took place on 11 December 2018 in Paris.

The main items discussed included the resignation/co-optation of new Directors, the work programme for the 2019 financial year and the associated budget.

On the first point, Chad and Doba Pipeline Investment have new Directors.

As regards the 2019 work programme, priority was given to the integrity of operations and the implementation of cost management practices, while ensuring the integrity and reliability of these operations.

It also included studies necessary for the transportability of New Shippers' crude oil production and focused on supporting COTCO's corporate social responsibility activities.



The headquarters building of COTCO in Douala

An ordinary general meeting of COTCO was also held in Paris on the same day. The Permanent Secretary of the PSMC and

an official from the Ministry of Finance represented the Republic of Cameroon at the meeting.

COTCO tient la deuxième session annuelle ordinaire de son Conseil d'Administration

La réunion a eu lieu le 11 décembre 2018 à Paris.



Une vue de la Station de pompage de Bélabo (Pipeline Tchad/Cameroun) exploité par COTCO

Les principaux points examinés concernaient notamment la démission/cooptation de nouveaux Administrateurs et le programme des travaux de

l'exercice 2019 et du budget associé.

S'agissant du premier point, le Tchad et Doba Pipeline Invest-

ment ont de nouveaux Administrateurs.

Pour ce qui est du programme des travaux de l'exercice 2019, la priorité est accordée à l'intégrité des opérations et à la mise en place des pratiques de gestion des coûts, tout en assurant l'intégrité et la fiabilité des dites opérations.

Il comporte également les études nécessaires à la transportabilité de la production de pétrole brut des Nouveaux expéditeurs et le soutien aux activités de responsabilité sociétale de la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO).

Il convient de relever qu'une assemblée générale ordinaire de COTCO a également eu lieu à Paris le même jour. La République du Cameroun était représentée à ces assises par le Secrétaire Permanent du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) et un responsable du Ministère des Finances.

Le CPSP inspecte les systèmes de transmission du Pipeline Tchad/Cameroun

Ces inspections se sont déroulées du 6 au 17 novembre 2018, conjointement avec une équipe du Secrétariat d'Etat à la Défense.



Des émetteurs utilisés par le SED pour assurer une bonne fluidité des télécommunications entre les Unités de Gendarmerie situées le long du Pipeline Tchad/Cameroun

Les équipements de transmission inspectés ont été acquis par le CPSP et installés dans les Unités de Gendarmerie situées le long du corridor du Pipeline Tchad/Cameroun dans le cadre de la sûreté de cet ouvrage.

Les Unités de gendarmerie concernées par cette inspection se situent dans les localités de Kribi, Bipindi et Lolodorf Département de l'Océan), Ngoumou (Département de la Mefou et

Akono), Obala (Département de la Lékié), Nkoteng et Nanga-Eboko (Département de la Haute Sanaga), Bélabo (Département du Lom et Djérem), Meiganga (Département du Mbéré), Ngaoundal (Département du Djerem), Bélel (Département de la Vina), Touboro, Dompta et Mbaimboum (Département du Mayo Rey).

La mission a permis de constater que les équipements utilisés sont globalement en bon état de fonctionnement.

Ces équipements sont principalement constitués de stations de transmission, de radios, d'ordinateurs, d'unités centrales pour la transmission de données des antennes relais et des motos, notamment.

The PSMC inspects the transmission systems along the Chad/Cameroon Pipeline corridor

The inspections, made jointly with a team from the Secretary of State for Defence, took place from 6 to 17 November 2018.

The inspected transmission equipment was acquired by the PSMC and installed in Gendarmerie Units located along the Chad/Cameroon Pipeline corridor for the safety of the structure.

The Gendarmerie units covered by this inspection are found in the localities of Kribi, Bipindi, Lolodorf, Ngoumou, Obala, Nkoteng, Nanga Eboko, Bélabo, Meiganga, Ngaoundal, Bélel, Touboro Dompta and Mbaimboum.

The mission acknowledged that the equipment used is in good working condition overall.

This equipment mainly comprises transmission stations, radios, computers, central units for data transmission of relay antennas and motorcycles.



A view of the relay antennas